

NOTE DE SERVICE

La ribambelle



Destinataire: À tous les parents

Expéditeur : Nicole Blanchette, Directrice

Date : Le 8 septembre 2008

Objet : **Carte d'immunisation**

Bonjour! À tous

Bienvenue à la ribambelle! C'est un moment très excitant pour nous que de commencer la nouvelle année.

J'aimerais vous informer que le Ministère qui régie nos garderies nous oblige à tenir à jour tous les dossiers de nos enfants concernant les cartes d'immunisation. Il est de l'obligation du parent de nous fournir une copie de la carte d'immunisation à jour au début de chaque année et durant l'année si l'enfant a reçu des vaccins supplémentaires. Si le dossier d'un enfant n'est pas à jour ou ne contient pas cette information, nous pourrions nous retrouver dans l'obligation de retirer l'enfant de notre service de garde jusqu'à ce que le dossier soit complet.

Il est donc essentiel que tous les parents qui n'ont pas encore remis une copie de la carte d'immunisation de leur enfant la remettent au plus tard lundi le 15 septembre prochain à la superviseure de centre de garde.

Merci de votre collaboration.

La directrice,



Nicole Blanchette
